

Paris, le 12 mai 2022

Lettre ouverte à M. le président de la conférence des doyens

Mr le président de la conférence des doyens, cher Collègue,

Le SNEMG (Syndicat National des Enseignants de Médecine Générale) représentant tous les enseignants de médecine générale dont les 12000 MSU (Maitres de Stage des Universités) a été choqué par votre propos dans l'interview d'Egora soulignant la volonté d'augmenter les stages hospitaliers pour les internes en médecine générale.

Vous affirmez « *dans la maquette actuelle, on a quasiment choisi que des stages en ambulatoire* ». Actuellement, depuis la réforme des DES en 2017, la majorité des étudiants effectuent 4 stages sur 6 à l'hôpital : la part de la médecine générale reste malheureusement encore minoritaire.

Si nous sommes solidaires de nos confrères hospitaliers en grande souffrance, nous sommes d'accord pour affirmer que ce n'est pas le rôle des internes de MG d'être la variable d'ajustement des services en difficulté. Nous avons malheureusement de trop nombreux exemples où parfois nous sommes contraints de fermer ces stages faute d'encadrement efficient et du fait d'une grande souffrance des étudiants.

Faut-il le rappeler, la médecine générale est frappée de plein fouet par la crise démographique et les élus dans les territoires tirent la sonnette d'alarme pour se plaindre des difficultés d'accès aux soins de nos concitoyens.

Il est de ce fait curieux de se plaindre de la dynamique engagée que nous nous acharnons à mettre en œuvre depuis la réforme de 2017, et qui rend plus attractive la filière universitaire de MG. Les internes ayant choisi la MG sont très satisfaits à une écrasante majorité du développement des stages ambulatoires, où ils apprennent vraiment leur futur métier.

Nous déplorons ces prises de position hospitalo centrées, défendant un déséquilibre du système de santé dont a historiquement pâti la formation en médecine générale et plus largement les usagers.

Notre système de santé viendra à bout de cette crise en renforçant la médecine de premier recours. Pour cela, il faut former les internes de médecine générale en ambulatoire, en harmonie avec les besoins des patients et des territoires. Cette politique soulagera à terme les établissements de santé qui pourront enfin remplir la seule mission qui leur incombe, celle du 3^{ème} recours aux soins.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes respectueuses salutations.

Dr SERAYET Philippe, président du SNEMG